

PROCÈS-VERBAL DE CONSEIL D'ÉCOLE

Décret no 90-788 du 6 septembre 1990 relatif à l'organisation et au fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires

Art 20 : À l'issue de chaque séance du conseil d'école, un procès-verbal de la réunion est dressé par son président, signé par celui-ci puis contresigné par le secrétaire de séance et consigné dans un registre spécial conservé à l'école.

IDENTIFICATION	
COMMUNE.S	Neuville-de-Poitou
NOM DE L'ÉCOLE / DU RPI	École de Bellefois
DATE DE LA RÉUNION	17/06/2025

PARTICIPANTS

☒ : présent ou présente ☐ : excusé ou excusée

Représentants, représentantes des parents d'élèves		Éducation nationale	Collectivités	Autres participants
Mme Chaprenet (tit.)	☒	Président	Maire de Neuville de Poitou	Mme Durand-Pouget ☒ (responsable périscolaire)
Mme Coupaye (tit.)	☐	M. Wolff ☒	Mme Saint-Pé ☐	
M. Fayoux (tit.)	☒	Enseignants, enseignantes	Adjointe aux affaires scolaires	
M. Gendreau (tit.)	☒	Mme Abdelhamid ☒	Mme Mékila ☒	
Mme Pommier (tit.)	☒	Mme Clochard ☒	Autre représentant de la Mairie :	
M. Thomas (tit.)	☒	Mme Dreulle ☒	Mme Derray ☒ (Affaires scolaires)	
M. Barbier (suppl.)	☒	Mme Fontaine ☐		
Mme Darles(suppl.)	☐	Mme Hamon ☒		
Mme Ouerka (suppl.)	☐	Mme Maury ☐		
M. Pineau (suppl.)	☐	Mme Renéaume ☐		
M. Robin (suppl.)	☐	IEN		
Mme Rouzeau (suppl.)	☐	Mme Martinet		

Pour introduction, le président nomme une secrétaire de séance : Mme Abdelhamid

ORDRE DU JOUR

- 1 – Fonctionnement du conseil d'école**
- 2 – Actions pédagogiques concourant à la mise en œuvre du projet d'école**
- 3 – Ressources humaines de l'école**
 - Effectifs actualisés et prévisions pour la rentrée 2025
 - Équipe pédagogique

4 – Moyens matériels et financiers

- Budgets
- Fournitures scolaires
- Travaux (bilan et à venir)

5 – Hygiène et Sécurité

- PPMS et exercice incendie

6 – Activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles organisées par la collectivité et mise en œuvre hors temps scolaire, dans les locaux scolaires

- Bilan des activités périscolaires proposées cette année et perspectives 2024-2025
- Autres temps périscolaires

1. FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ÉCOLE

★ Approbation du dernier procès verbal

Le procès verbal du 2^e conseil d'école est approuvé à l'unanimité.

★ Rôle des parents du conseil d'école

Les parents élus représentent l'ensemble des parents d'élèves de l'école. Ils font remonter les questions, préoccupations ou suggestions des familles.

Ils sont amenés à travailler avec les enseignants, le personnel et les élus pour échanger des idées et chercher des solutions communes dans l'intérêt des enfants dans un esprit de respect mutuel et de coopération.

★ Dates de commissions

Une commission restauration est programmée le mercredi 18 juin à 18h30 à la Mairie. Deux parents d'élèves sont invités à cette réunion. M. Wolff propose que les questions concernant la restauration soient posées pendant cette commission. Par ailleurs, les parents élus sont invités par la Mairie à venir observer un service de cantine.

2. ACTIONS PÉDAGOGIQUES CONCOURANT A LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET D'ÉCOLE

Point sur les principaux projets en cours :

- École et cinéma : toutes les classes de l'école ont bénéficié cette année encore de séances de cinéma. Deux séances pour les maternelles et trois séances pour les élémentaires.
- Médiathèque : un partenariat solide s'est développé, offrant non seulement la possibilité d'organiser des séances de lecture sur place, mais aussi de collaborer à la préparation de thématiques spécifiques, comme la constitution de corpus d'ouvrages pour des rallyes-lecture en classe ou pour le concours de lecture destiné aux élèves de CM1 et CM2.
- École dehors : ce projet mené par les classes de CP-CE1 et de CE1-CE2 depuis le début de l'année continue sur le site du Bois Cernin (sauf la semaine de la sortie scolaire).
- Comédie musicale : le spectacle travaillé par les élèves toute l'année scolaire, composé de scènes de théâtre, de chant et de danse a eu lieu le 20 mai. Il a été très apprécié par les parents. Ce projet a été financé pour la plus grande partie par la CCHP (Communauté de Communes du Haut-Poitou) et la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles).
- Séances de natation : les élèves de maternelle (GS et de MS en alternance), de CP et de CE1 se sont rendus à la piscine de Neuville. Des attestations d'aisance aquatique pour les maternelles et ASNS ou antipanique pour les plus grands ont été délivrés.
- Voyage avec nuitée à Lezay pour les deux classes de maternelle le 5 et 6 mai : le thème de ce séjour était la ferme autour des activités suivantes : découverte des poneys, fabrication du pain, peinture végétale, nourrissage des animaux de la ferme. Par ailleurs, ce voyage a été une vraie découverte de vie en communauté pour beaucoup d'élèves.

- Journées de la maternelle : les parents ont été accueillis par demi-matinées du 24 mars au 4 avril dans la classe de leur enfant pour les élèves de petites et moyennes sections. Des créneaux ont été ajoutés l'après-midi pour les grandes sections. Ce moment est toujours très apprécié des parents.
 - Inclusion des futurs élèves de petite section : les enseignantes de maternelle proposent aux parents concernés un temps d'inclusion dans la classe (une demi-matinée) afin de familiariser les futurs élèves à la vie de la classe et faciliter leur rentrée de septembre. Ces créneaux sont proposés la semaine 24. Par ailleurs, une réunion/visite est prévue pour les parents pour une présentation de l'école et leur décrire une journée type.
 - Une sortie à Saint-Mesmin est programmée le 26 juin pour les classes de CP-CE1 et CE1-CE2. Lors de cette journée, les élèves visiteront le château et participeront à des ateliers ayant pour thème le Moyen Âge.
 - Les élèves des classes de CE2-CM1 et CM2 se sont rendus dans le centre d'accueil de Saint-Cyr du 10 au 13 juin. Le trajet aller s'est effectué à vélo (28 km composés très majoritairement de pistes cyclables et de chemins). Les élèves ont pratiqué les activités suivantes : voile, kayak, golf, découverte des oiseaux du lac (avec la LPO), théâtre et jeux de sociétés. La température excessive ne leur a pas permis de revenir à vélo : le retour s'est donc effectué en bus.
 - Concours de lecture pour les élèves de CM1 et CM2 : deux élèves de l'école ont pris part à l'épreuve de sélection au niveau départemental. Une élève de CM2 a été retenue pour la finale qui s'est tenue au rectorat de Poitiers.
 - Projet robotique pour la classe de CM2 : les élèves ont brillamment participé au concours Robocup à l'école d'ingénieurs de l'ENSMA. Ils ont, en collaboration avec des élèves de l'école de Puy-Lonchard, remporté les trois premières places de leur catégorie.
- Toujours dans le cadre de ce projet Robotique, une rencontre est prévue à Cissé ayant pour thème le Vendée globe. Des parents accompagnateurs agréés sont nécessaires pour le déplacement à vélo.

M. Wolff rappelle que les projets sont financés par la Mairie (qui octroie 25 € par élève pour les sorties scolaires), la coopérative de l'école et les dons indispensables de l'APE permis grâce aux nombreuses animations proposées au cours de l'année.

3. RESSOURCES HUMAINES DE L'ÉCOLE

★ Effectifs actualisés et prévisions pour la rentrée 2025

Les effectifs actuels sont de 143 élèves.

Les prévisions actualisées ce jour pour l'année à venir sont les suivantes :

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
12	15	21	16	11	18	24	17

Ce qui donne un total de 134 élèves.

Monsieur Wolff redemande s'il est possible de planifier une réunion avec la municipalité et les directrices des écoles de Neuville afin de faire un point sur les prévisions d'effectifs à venir à court et moyen termes.

→ Mme Mékila répond que ce point n'a pas été oublié et va revenir vers M. Wolff rapidement pour proposer une date pour cette réunion.

★ Équipe pédagogique

Lors de la rentrée prochaine, les compléments de service de Mme Maury et Mme Renéaume ne sont pas encore connus. De même, Mme Abdelhamid et Mme Fontaine n'étant pas titulaires de leur poste n'ont pas encore de nouvelle de leur affectation.

La répartition des élèves dans les classes sera affichée le vendredi 29 août en fin d'après-midi, la rentrée étant le lundi 1^{er} septembre.

4. MOYENS MATÉRIELS

★ Budget

- Le budget de fonctionnement voté par la Mairie est stable. Les crédits alloués sont les suivants :
 - Maternelle : 40 € par élève, auxquels s'ajoutent 25 € pour les sorties scolaires et un budget spécifique (1 188 €) pour les déplacements à Neuville (piscine, médiathèque, cinéma).
 - 36 € par élève de l'élémentaire, auxquels s'ajoutent 25 € pour les sorties scolaires et un budget spécifique (3 132 €) pour les déplacements à Neuville (piscine, médiathèque, cinéma, collège).
- Budget investissement :
 - Les quatre bancs prévus d'être installés en fin 2024 n'ont pas été reçus pour des problèmes d'approvisionnement. Mme Mékila n'a pas d'information sur la livraison de ceux-ci.
 - Des panneaux de basket ont été budgétés. Une possibilité existe d'associer les panneaux de basket au but de foot/hand. M. Wolff se renseigne sur des fournisseurs éventuels.
 - Les modules de motricité demandés par la maternelle seront achetés.
 - Le document fourni par la Mairie mentionne des jeux de cour. Mme Mékila se renseigne pour connaître la nature exacte de ces jeux.
 - Des parents d'élèves s'interrogent sur la possibilité de dons de matériel. Ils sont possibles dans la mesure où le matériel répond à toutes les normes de sécurité. Ce matériel doit être pris en charge par la mairie pour l'inclure dans son inventaire.

★ Fournitures scolaires

Pour les élèves de la maternelle, aucune fourniture scolaire n'est demandée (hormis un classeur pour ranger les travaux).

Pour les élèves du CP jusqu'au CM2, le principe est le suivant : tous les manuels scolaires, les cahiers, le matériel d'arts plastiques sont fournis par l'école. La liste définitive des fournitures sera distribuée d'ici la sortie et postée sur le site internet de l'école. Des ajustements mineurs pourront néanmoins être proposés à la rentrée par les enseignants.

★ Travaux (bilan et à venir)

- Lors du dernier conseil d'école, il a été annoncé qu'un devis avait été effectué pour que les lavabos des toilettes des maternelles soient aussi pourvus d'eau chaude. Le montant de ce devis imposait de décaler les travaux en 2025. Mme Mékila n'a pas d'information sur ce sujet. Une réunion avec les services techniques est prévue pour faire un point des travaux à venir.
- Toilettes adultes et PMR bouchées : pas d'information sur ces travaux. Le projet serait toujours bloqué par l'attente de réponse de l'assurance. Il est annoncé qu'un juriste étudiant se charge de la partie juridique de ce dossier.

M. Wolff remarque que l'école, selon le Code du travail, devrait obligatoirement prévoir au moins un bloc sanitaire réservé aux adultes (enseignants, ATSEM, AESH...), séparé de celui des élèves afin de garantir intimité, hygiène et accessibilité.

Mme Derray prend en charge ce sujet.
- La remise en état du gymnase a rendu possible la reprise des cours d'EPS en intérieur.
- Fuite dans les Algécos des classes de CE2-CM1 et CM2 : la Mairie a fait intervenir la société Algéco pour résoudre les problèmes d'étanchéité de ces deux classes. Il conviendra d'être vigilant lors des prochaines grosses pluies.
- Banc de l'amitié : il doit arriver mercredi 17 juin. Il devrait être décapé et peint d'une première couche avant que les élèves se chargent de le peindre avec différentes couleurs lors d'une activité périscolaire.

- Travaux prévus cet été : une réunion est programmée ce vendredi à l'école pour faire le point sur ces travaux.

5. HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

★ Alarmes PPMS et d'intrusion

Un exercice PPMS de type « Risques majeurs » a été effectué. Le résultat est identique aux tests précédents : la sonnerie est bien entendue dans toutes les classes, mais le message n'est pas audible dans les Algécos (cf. PV des conseils d'école précédents).

Mme Mékila informe qu'un système d'alarme sonore identique sur les trois écoles pour les alertes PPMS a été budgété et voté cette année. La date d'installation n'est pas connue ce jour. Un point sera fait avec les Services Techniques.

Concernant l'alarme anti-intrusion, celle-ci ne peut toujours pas être reprogrammée. En particulier, il n'est pas possible de changer les horaires pour éviter une alarme en cas de réunion. La date de réparation du système n'est pas connue.

★ Exercice incendie

Un exercice incendie a été effectué : la sortie des élèves s'est effectuée dans le calme et dans les temps habituels.

★ Programme pHARe

Les parents s'interrogent sur l'application du protocole pHARe (programme de lutte contre le harcèlement à l'école), plan expliqué lors du précédent conseil d'école.

Ce protocole faisant appel à la méthode de préoccupation partagée a été mise en œuvre à deux reprises cette année, dont une fois avec le concours une personne extérieure (conseillère pédagogique de circonscription). Dans les deux cas, il a été montré qu'il ne s'agissait pas d'un processus de harcèlement. L'équipe pédagogique reste vigilante pour intervenir dès qu'une situation se présente.

6. Activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles organisées par la collectivité et mise en œuvre hors temps scolaire, dans les locaux scolaires

★ Bilan des activités périscolaires proposées cette année

Les TAP proposés cette année ont été les suivants :

- Maternelle – GS (le mardi) : relaxation/bien être et loisirs créatifs.
- Élémentaire (le jeudi pour les CP-CE1 et CM2, le vendredi pour les CE1-CE2 et CE2-CM1) : relaxation/bien-être, multi-sports, gymnastique et lecture.

Le retour des élèves est très positif, particulièrement pour l'activité gymnastique. Les parents ont eu également de bons retours de leurs enfants sur les TAP proposés.

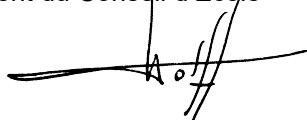
Perspectives 2025-2026

- Il n'y a plus de fond de soutien de l'État. Néanmoins, la commune s'engage à continuer à maintenir une offre de la GS au CM2 dans le respect d'une gestion financière maîtrisée. La recherche d'animateurs est en cours.

La séance est levée à 20h15.

Fait à Bellefois, le 17 juin 2025

Le président du Conseil d'École



La secrétaire de séance

